

DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE DE FOOTBALL



30, allée Pierre de Coubertin - 69007 Lyon

Tél : 04 72 76 01 01 - Fax : 04 72 76 01 22

E-mail : district@lyon-rhone.fff.fr - Site internet : <https://lyon-rhone.fff.fr>

S.A.G N° 13.626 - SIRET. 327 204 152 000 26 - APE. 9312Z

QUESTIONNAIRE DISPOSITIF ÉTOILES

Nom du Club :

N° d'affiliation :

Nom du Président :

Questionnaire rempli par :

N° de licence :

Occupant la fonction de :

Tel et adresse mail :

Date :

ATTENTION

Zone beige : 1 croix dans la case correspondant à votre réponse.

Zone grise : réservée au District.

Le questionnaire est à retourner au District au plus tard le **15/09/2024**

Si le questionnaire n'est pas retourné, le Club est éliminé du Challenge Fairplay.

DÉFINITION DES CRITÈRES

CALCUL DU NOMBRE DE POINTS

CRITÈRE 1 ADMINISTRATIF	NOMBRE DE POINTS	OUI	NON	TOTAUX
Dépôt des statuts en préfecture	10			
Participation à l'accompagnement juridique des clubs	5			
Licence valide et en cours des Président, Secrétaire et Trésorier	5			
Organisation d'au moins une Assemblée Générale par an	10			

Transmission du PV de ladite Assemblée Générale au District	5			
Etablissement d'un règlement intérieur et affichage de la Feuille de route	5			
Participation aux formations sur les règlements du District	5			
Participation aux formations juridiques	10			

CRITÈRE 2 SECURITE DES RENCONTRES	NOMBRE DE POINTS	OUI	NON	TOTAUX
Feuille de match incomplète	-2			
Participation du référent sécurité aux formations du District	10			
Il n'y a pas de délégué sur plus de 5 feuilles de match	-5			

CRITÈRE 3 DISCIPLINE	NOMBRE DE POINTS	OUI	NON	TOTAUX
En cas d'absence du Président en commission de discipline, le référent sécurité le remplace	5			
Convocation devant la commission de discipline à plus de 2 reprises en tant qu'initiateur de l'incident	-10			
Aucune convocation devant la commission de discipline	10			
Sanction de plus de 20 cartons jaunes pour une équipe	-3			
Sanction d'au moins un huis clos au cours de la saison	-10			

CRITÈRE 4 RESPECT DES RÈGLEMENTS	NOMBRE DE POINTS	OUI	NON	TOTAUX
Au moins un joueur n'a pas purgé sa suspension	-5			

CRITÈRE 5 PAIEMENTS	NOMBRE DE POINTS	OUI	NON	TOTAUX
Le club est en prélèvement automatique	5			

CRITÈRE 6 GROUPEMENTS	NOMBRE DE POINTS		OUI	NON	TOTAUX		
Remplissage correct des feuilles de plateaux	5						
SUPER BONUS	MOINS DE 8%	DE 8% À 10%	DE 10% À 12%	DE 12% À 14%	DE 14% À 16%	PLUS DE 16%	NOMBRE DE POINTS
% Dirigeants / Totalité licenciés	0	1	2	3	4	5	

SUPER BONUS	1 à 10	11 à 20	21 à 40	NOMBRE DE POINTS
Licences volontaires selon le classement du District	2	3	5	

RÉSULTAT :

<p>Fait le .../.../..... À</p> <p>Signature du Président</p>

<p>Fait le .../.../..... À</p> <p>Cachet du Club</p>
